

VILLE D'HENIN-BEAUMONT

- :-

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 DECEMBRE 2018
A 9 HEURES

- :-

COMPTE-RENDU

- :-

Le Conseil municipal s'est réuni, dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville, le vendredi 21 décembre 2018 à 9 heures.

PRESENTS :

- M. Steeve BRIOIS
Maire
- M. Laurent BRICE
- M. Christopher SZCZUREK
- Mme Maryse POULAIN
- Mme Aurélia BEIGNEUX (procuration à Steeve BRIOIS jusqu'à 9h30)
- Mme Liliane PETIT
- Mme Annie WANNEPAIN
- M. Nicolas MOREAUX
- M. Patrick MON (procuration à Bruno BILDE à partir de 11h00)
- Mme Martine CROQUELOIS

Adjoints

- Mme Victoria KRENEK
- Mme Josette LECOCQ
- Mme Marie-Claire DURIEZ
- M. André KALINARCZYK
- Mme Jeanne BARALLE
- Mme Margaret LANOY
- M. Jacques MARTEL
- Mme Béatrice VAQUETTE
- M. Jean-Robert HAVET
- M. Michel VILAIN
- M. Alain DETREZ
- Mme Angélique BERTRAM
- M. Bruno BILDE
- Mme Mélaine GUILBERT
- Mme Marine TONDELIER
- M. Clément GOLKA
- Mme Annie MAGNIEZ
- Mme Mauricette QUIQUEMPOIX
- M. Patrick DULONGPONT (arrivé à 9h05)

Conseillers municipaux

ABSENTS :

- M. Patrick HAUCHART (procuration à Christopher SZCZUREK)
- Mme Marylise BONICEL (procuration à Annie WANNEPAIN)
- M. Eugène BINAISSE (procuration à Marine TONDELIER)
- M. Geoffrey GORILLOT
- M. David NOEL (procuration à Patrick DULONGPONT)
- M. Stéphane FILIPOVITCH

Conseillers municipaux

Conformément à l'article L.2121-15 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales, Madame Victoria KRENEK est nommée secrétaire de séance.

Ouverture de séance à 9h00 par Monsieur le Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Steeve BRIOIS, MAIRE

1) A l'unanimité,

EMET UN AVIS FAVORABLE sur le caractère urgent d'examiner la délibération relative l'acquisition du terrain et du garage, cadastrés section AH n° 184, situés rue de l'Humanité au prix de 25 000 €.

SUR LA MOTION PRESENTEE PAR M. Steeve BRIOIS, MAIRE, RELATIVE AU MOUVEMENT DES GILETS JAUNES

2) A l'unanimité,

REAFFIRME son soutien au mouvement des gilets jaunes tout en confirmant respecter son indépendance et les opinions de l'ensemble de ses membres. **SE TIENT PRET** à apporter un nouvel appui logistique dans le cadre de futures mobilisations (si celui-ci est demandé). **DENONCE** les agissements des « casseurs » non représentatifs qui viennent ternir ce mouvement en prônant la violence. **APPELLE** le Gouvernement à écouter davantage les Français que ce soit en matière de fiscalité, de représentativité démocratique mais aussi sur l'ensemble des sujets d'actualité et **RESTE** à l'écoute de l'ensemble des habitants afin de continuer à relayer leurs aspirations auprès des pouvoirs publics.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Steeve BRIOIS, MAIRE

3) A l'unanimité,

PREND ACTE que le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France, pour les exercices 2012 et suivants, de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a fait l'objet d'un débat.

SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Laurent BRICE, 1^{er} ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES JURIDIQUES, AUX ACTIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES, AU SPORT ET AU VILLAGE DE BEAUMONT

4) A l'unanimité,

EMET UN AVIS DEFAVORABLE sur la suppression du repos hebdomadaire dominical, pour l'année 2019, avec emploi de personnel salarié.

5) A l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention constitutive du Point d'Accès au Droit et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter l'attribution de subventions pour la mise en œuvre du dispositif et du fonctionnement du Point d'Accès au Droit d'Hénin-Beaumont auprès de l'Etat, du Conseil Régional des Hauts-de-France, du Conseil Département et de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Nicolas MOREAUX, ADJOINT DELEGUE A L'URBANISME, AUX TRAVAUX, A LA COMMANDE PUBLIQUE ET AU CADRE DE VIE

6) A l'unanimité,

ACCEPTE le versement de la subvention du Conseil Départemental du Pas-de-Calais de 40 000 € accordée pour le projet de sécurisation des cheminements cyclistes et piétonniers aux abords du collège François Rabelais.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Laurent BRICE, 1^{er} ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES JURIDIQUES, AUX ACTIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES, AU SPORT ET AU VILLAGE DE BEAUMONT

7) A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention de mise à disposition de la base de données des offres d'emploi de Pôle Emploi et **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention et tout avenant.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Nicolas MOREAUX, ADJOINT DELEGUE A L'URBANISME, AUX TRAVAUX, A LA COMMANDE PUBLIQUE ET AU CADRE DE VIE

8) A l'unanimité,

APPROUVE le projet de création, en 2019, d'un nouveau Fonds de Travaux Urbains (FTU) d'un montant total estimé à 50 000 €. **SOLLICITE** du Conseil Régional des Hauts-de-France et d'autres partenaires publics et privés, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés et de droit commun. **AUTORISE** la mise en place d'un comité de gestion urbaine. **AUTORISE** M. le Maire à fixer, par arrêté, la nomination des membres dudit comité (membres du Conseil municipal, d'associations de quartier, de conseils citoyens et de bailleurs) et **AUTORISE** M. le Maire à poursuivre et à accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Patrick MON, ADJOINT DELEGUE A LA SECURITE ET A LA VIE DES QUARTIERS

9) A l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de partenariat avec la société TRANSDEV ARTOIS GOHELLE relative à la prévention de la délinquance dans les transports publics de la Commune et **AUTORISE** M. le Maire à renouveler cette convention, dans les mêmes termes, à compter de la fin de sa durée de trois ans.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Nicolas MOREAUX, ADJOINT DELEGUE A L'URBANISME, AUX TRAVAUX, A LA COMMANDE PUBLIQUE ET AU CADRE DE VIE

10) A l'unanimité,

AUTORISE l'adhésion de la Commune à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine pour l'année 2019 et **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Steeve BRIOIS, MAIRE

11) A l'unanimité,

AUTORISE l'adhésion de la Commune à l'Association des Maires du Pas-de-Calais au titre de l'exercice 2019 et **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte se rapportant à cette affaire.

12) A l'unanimité,

DESIGNE Nicolas MOREAUX comme représentant de la commune d'Hénin-Beaumont à la Commission de Suivi de Site de l'Unité de Tri Valorisation Matière Energie.

SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Christopher SZCZUREK, ADJOINT DELEGUE AUX FINANCES ET AU BUDGET, A LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE, A LA COMMUNICATION, A LA POLITIQUE DE LA VILLE ET A LA DEMOCRATIE DIRECTE

13) A l'unanimité,

ADOPTE, pour l'exercice 2018, la décision modificative n° 2.

14) A l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, à hauteur de 2 542 353,34 €, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2019.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR Mme Maryse POULAIN, ADJOINTE DELEGUEE AUX AFFAIRES SCOLAIRES

15) A l'unanimité,

DECIDE, à titre dérogatoire, de la dissolution de la Caisse des Ecoles au 31 décembre 2018. **ACTE** le transfert des excédents d'investissement et de fonctionnement ainsi que l'ensemble des autres comptes de cette entité sur le budget principal de la Ville et **AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR Mme Aurélie BEIGNEUX, ADJOINTE DELEGUEE AUX AFFAIRES SOCIALES, AU LOGEMENT ET A LA PETITE ENFANCE

16) A l'unanimité,

ACCORDE la garantie communale d'emprunt pour un montant de 2 151 928 €, souscrit par NOREVIE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 18 logements boulevard Winston Churchill.

17) A l'unanimité,

ACCORDE la garantie communale d'emprunt pour un montant de 6 477 495 €, souscrit par NOREVIE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 54 logements boulevard Winston Churchill.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Laurent BRICE, 1^{er} ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES JURIDIQUES, AUX ACTIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES, AU SPORT ET AU VILLAGE DE BEAUMONT

18) A l'unanimité,

ABROGE la délibération n° 2016-133 du 7 octobre 2016 et **FIXE** les tarifs de l'ATRIUM applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

SUR LE RAPPORTS PRESENTE PAR Mme Aurélia BEIGNEUX, ADJOINTE DELEGUEE AUX AFFAIRES SOCIALES, AU LOGEMENT ET A LA PETITE ENFANCE

19) A l'unanimité,

FIXE le montant de la location de la salle « La Musardière » sise rue Jules Ferry, **AUTORISE** la régie 238 « location des salles municipales, de matériel et de vaisselles » à encaisser les produits relatifs à la location de la salle, **AUTORISE** le Maire à mettre à jour ce tarif et **PRECISE** que les régisseurs remettront, contre encaissement, un reçu numéroté du trésor public.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Laurent BRICE, 1^{er} ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES JURIDIQUES, AUX ACTIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES, AU SPORT ET AU VILLAGE DE BEAUMONT

20) A l'unanimité,

ACCEPTE le fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin au titre des dépenses de fonctionnement de la piscine communale pour l'année 2017.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Nicolas MOREAUX, ADJOINT DELEGUE A L'URBANISME, AUX TRAVAUX, A LA COMMANDE PUBLIQUE ET AU CADRE DE VIE

21) A l'unanimité,

APPROUVE les programmes d'actions 2019/2020 d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties par les bailleurs PAS-DE-CALAIS HABITAT, SIA et MAISONS & CITES SOGINORPA pour les quartiers prioritaires d'Hénin-Beaumont et **AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions opérationnelles attachées à ces programmes.

SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Steeve BRIOIS, MAIRE

22) A l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais, à compter du 1^{er} janvier 2019. **PREND ACTE** des conditions d'adhésion. **AUTORISE** la participation au financement des cotisations des agents pour le volet Prévoyance et **FIXE** le montant unitaire de participation de la Collectivité, par agent adhérent et par mois, à hauteur de 1 € brut.

23) A l'unanimité,

MODIFIE le tableau des effectifs de la Commune.

SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Laurent BRICE, 1^{er} ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES JURIDIQUES, AUX ACTIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES, AU SPORT ET AU VILLAGE DE BEAUMONT

24) A l'unanimité,

APPROUVE l'attribution, par la Commune, d'une subvention de 3 000 € pour les travaux de façade de l'ATELIER PHOTOGRAPHIQUE et d'une aide de 500 € pour les travaux d'accessibilité Personne à Mobilité Réduite au salon ANGELIQUE COIFFURE sur la dotation « revitalisation commerciale des centres villes d'Hénin-Beaumont » et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à cette opération.

SUR LA MOTION PRESENTEE PAR M. Laurent BRICE, 1^{er} ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES JURIDIQUES, AUX ACTIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES, AU SPORT ET AU VILLAGE DE BEAUMONT, RELATIVE A LA NOUVELLE UNION COMMERCIALE

25) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

REAFFIRME son soutien à l'association « mon commerce, ma ville » et se félicite de sa récente création. **PRECISE** qu'il soutiendra les initiatives fédératrices de cette Union Commerciale et lui apportera son appui lorsqu'il sera nécessaire et **DENONCE** les violences verbales de ceux qui souhaitent torpiller cet élan positif en discriminant honteusement les commerçants mais aussi les habitants d'Hénin-Beaumont avec des insultes.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 31 voix favorables (groupe majoritaire, Patrick DULONGPONT et David NOEL)
- 2 non-participations au vote (Marine TONDELIER et Eugène BINAISSE)

SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Nicolas MOREAUX, ADJOINT DELEGUE A L'URBANISME, AUX TRAVAUX, A LA COMMANDE PUBLIQUE ET AU CADRE DE VIE

26) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

EMET UN AVIS DEFAVORABLE sur le projet d'actualisation d'accueil et d'habitat des gens du voyage pour la période 2019-2024.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

27) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

DECIDE de céder l'immeuble communal sis 480 rue Robert Aylé, cadastré section AH n° 1179, au prix de 20 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

28) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

DECIDE de céder l'immeuble communal sis 59 rue Pasteur, cadastré section AH n° 272, au prix de 30 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

29) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

DECIDE de céder l'immeuble communal sis 192 rue César Willefert, cadastré section BK n° 168, au prix de 15 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

30) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

DECIDE de céder l'immeuble communal sis 194 rue César Willefert, cadastré section BK n° 165, au prix de 12 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

31) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

DECIDE de céder l'immeuble communal sis 64 rue Camille Desmoulins, cadastré section AH n° 979, au prix de 20 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

32) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

DECIDE de céder l'immeuble communal sis 308 rue Léon Pruvot, cadastré section AL n° 565, au prix de 41 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

33) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

DECIDE d'acquérir l'immeuble sis 50 place Carnot, cadastré section AH n° 355, au prix de 150 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

34) A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition du terrain et du garage, cadastrés section AH n° 184, situés rue de l'Humanité au prix de 25 000 € et **AUTORISE** M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

35) A l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

ACCETPE la rétrocession, par la Société d'Economie Mixte « Territoires soixante-deux », de plusieurs parcelles en nature de voirie, de trottoir, de parking et de petit square d'espaces verts, cadastrées section AL n° 992, 1010, 1016, 1018, 1020, 1022, 1024, 1026, 1027, 1029, 1031, 1034, 1038, 1040, 1043 et 1186, situées avenue des Fusillés, rue Léon Pruvot et cour Saint Georges dans le domaine public communal, à titre gracieux.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- 29 voix favorables (groupe majoritaire)
- 4 abstentions (groupe de l'opposition)

36) A l'unanimité,

DONNE SON ACCORD sur le principe du règlement d'attribution de subventions pour les travaux de ravalement des façades, afin d'aider et inciter la rénovation en centre-ville.

M. le Maire donne la parole aux conseillers municipaux souhaitant communiquer sur l'activité de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin.

Monsieur le Maire clôt la séance à 11h25

AFFICHE ET PUBLIE LE 28 DECEMBRE 2018, EN EXECUTION DE L'ARTICLE L. 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Maire,



Steeve BRIOIS

